

Bruxelles, le 21.11.2014
COM(2014) 706 final

RAPPORT DE LA COMMISSION

**AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, À LA BANQUE CENTRALE
EUROPÉENNE, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU
COMITÉ DES RÉGIONS**

**Quinzième rapport sur les préparatifs pratiques en vue du futur élargissement de la
zone euro**

{SWD(2014) 341 final}

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, À LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS

Quinzième rapport sur les préparatifs pratiques en vue du futur élargissement de la zone euro

1. INTRODUCTION

Le Conseil a décidé le 23 juillet 2014 que la Lituanie remplissait les conditions nécessaires à l'adoption de l'euro¹. La Lituanie adoptera la monnaie unique le 1^{er} janvier 2015 («jour J»). Cela portera le nombre total d'États membres de la zone euro à dix-neuf, y compris désormais les trois États baltes. Le taux de conversion a été irrévocablement fixé à 3,45280 litas lituaniens pour un euro², ce qui correspond au taux central du litas dans le mécanisme de taux de change de l'UE (MCE II).

Les préparatifs pratiques de la Lituanie en vue de l'adoption de l'euro sont désormais entrés dans leur dernière phase. À la suite du premier rapport de la Commission consacré aux préparatifs pratiques de la Lituanie en vue de l'introduction de l'euro³, le présent rapport évalue les progrès accomplis entre la mi-juin et la fin du mois de septembre 2014. Il porte sur les préparatifs en vue de l'introduction de l'euro fiduciaire, les mesures mises en place pour protéger les consommateurs durant la période de transition, comme le mémorandum sur les bonnes pratiques commerciales lors de l'introduction de l'euro, et la campagne d'information.

Le document de travail des services de la Commission qui accompagne le présent rapport fait le point sur les préparatifs effectués en vue de l'introduction de l'euro dans les États membres de l'UE qui ne l'ont pas encore adopté et qui ne font pas l'objet d'une clause de non-participation.

2. ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRÉPARATIFS DU PASSAGE À L'EURO EN LITUANIE

Depuis le dernier rapport de la Commission, dans l'ensemble, des progrès significatifs ont été accomplis dans les préparatifs pratiques des autorités lituaniennes et des autres parties concernées.

2.1. Organisation du passage à l'euro, adaptation du système juridique et préparatifs du secteur public

Le plan national de basculement de la Lituanie⁴ a été approuvé par le gouvernement le 26 juin 2013 et modifié en décembre 2013 et en juin 2014. Il est complété par un plan d'action pour sa mise en œuvre⁵. Les préparatifs sont bien engagés. L'adaptation du système juridique se

¹ Décision 2014/509/UE du Conseil du 23 juillet 2014 portant adoption par la Lituanie de l'euro au 1^{er} janvier 2015 (JO L 228 du 31.7.2014, p. 29).

² Règlement (UE) n° 851/2014 du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant le règlement (CE) n° 2866/98 en ce qui concerne le taux de conversion de l'euro pour la Lituanie (JO L 233 du 6.8.2014, p. 21).

³ Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, à la Banque centrale européenne, au Comité économique et social européen et au Comité des régions – quatorzième rapport sur les préparatifs pratiques en vue du futur élargissement de la zone euro, du 23 juillet 2014 – COM(2014) 489 final.

⁴ Disponible à l'adresse suivante: <http://www.lb.lt/preparation>.

⁵ Disponible à l'adresse suivante: <http://www.lb.lt/preparation>.

poursuit. Environ 120 projets de loi liés à l'introduction de l'euro sont examinés par le parlement, réuni en session d'automne.

Plus de 200 fonctionnaires de l'administration centrale et des municipalités ont suivi une formation afin de se préparer à l'adoption de l'euro et à ses aspects pratiques et de pouvoir ainsi former à leur tour leurs autres collègues.

La planification des mesures d'urgence dans les institutions publiques concernées par l'introduction de l'euro est en cours, et porte notamment sur l'interopérabilité des plans d'urgence. Compte tenu du risque accru en matière de sécurité, des officiers de police ont suivi une formation spéciale, et des mesures de renforcement de la sécurité des transports de fonds durant la période de transition sont prévues.

2.2. Préparatifs en vue de l'introduction de l'euro fiduciaire

La Lituanie a opté pour un scénario de type «big bang»⁶, qui prévoit une période de double circulation de 15 jours civils.

370 millions de pièces en euros dotées de faces nationales lituaniennes, représentant un chevalier – Vytis – sur sa monture, et **132 millions de billets en euros** de différentes valeurs sont nécessaires pour remplacer les pièces et billets en litas en circulation et pour constituer les stocks jugés nécessaires pour 2015. À la suite de la décision du Conseil de juillet 2014, la Monnaie lituanienne a commencé à frapper les pièces en euros. À la fin du mois de septembre, 45 % des pièces destinées à être émises en 2014 avaient été fabriquées. Les billets en euros nécessaires ont été empruntés à la Deutsche Bundesbank.

La préalimentation en pièces en euros des établissements de crédit a commencé le 1^{er} octobre 2014; celle en billets débutera le 1^{er} novembre 2014. La sous-préalimentation en billets et pièces des principaux clients des banques commerciales débutera le 1^{er} décembre 2014. Les bureaux de poste, quant à eux, ne feront l'objet d'une sous-préalimentation qu'à la fin du mois de décembre. Selon une première estimation, un volume de liquidités d'une valeur totale de 703,7 millions d'euros (environ 32,5 millions de billets et 168,2 millions de pièces) sera nécessaire pour la préalimentation et la sous-préalimentation. Dans ses lignes directrices de mars 2014 pour le passage à l'euro fiduciaire, la Banque de Lituanie recommande que les banques prévoient, au moment de se préparer à la préalimentation, un volume supplémentaire de petites coupures pour la période qui suivra immédiatement le basculement à l'euro. En vertu du mémorandum sur les bonnes pratiques commerciales lors de l'introduction de l'euro en Lituanie, conclu entre la Banque de Lituanie et neuf banques commerciales en juillet 2014, les petites entreprises bénéficieront de conditions avantageuses pour la sous-préalimentation durant les cinq derniers jours civils de l'année 2014.

900 000 sachets «premiers euros» constitués de pièces en euros seront mis à la disposition du grand public dès le 1^{er} décembre. Chacun de ces sachets en plastique contiendra un ensemble de pièces en euros lituaniennes des différentes valeurs (valeur d'un sachet: 11,59 EUR). Ils seront vendus à trois guichets de la Banque de Lituanie, dans 343 agences bancaires et pas moins de 330 bureaux de poste. Les **détailants** pourront choisir entre **deux sachets**: l'un contenant 111,00 EUR (nombre approximatif: 60 000 sachets) et l'autre contenant 200,00 EUR (50 000 sachets). Par ailleurs, , des sachets (d'une valeur de 3,88 EUR) seront proposés aux **collectionneurs** à partir du jour J (35 000 ensembles de pièces de qualité brillant universel et 7 000 ensembles de qualité «épreuve»).

⁶ Les billets et les pièces en euros seront introduits le jour même où l'euro deviendra la monnaie du pays. Ce scénario du big bang a été appliqué dans tous les États membres qui ont adhéré à la zone euro après 2002.

Afin de faciliter la double circulation, il sera très important de réduire encore progressivement le volume d'espèces en litas en circulation avant le jour J. Depuis le début de 2014, le volume des **espèces en circulation en litas** n'a diminué que de 15 %, à partir d'un niveau relativement élevé. Environ 80 millions de billets de banque en litas et 1,2 milliard de pièces en litas doivent encore être retirés. Le retrait des litas, y compris la suppression progressive des billets de banque de valeur élevée, devrait se poursuivre à un rythme soutenu pour atteindre un taux de 50 % avant la fin de 2014.

Conformément au mémorandum signé avec la Banque de Lituanie, les banques commerciales inciteront leurs clients à déposer les litas en espèces sur des comptes bancaires et les encourageront à utiliser des moyens de paiement autres que les espèces. Elles les sensibiliseront également aux avantages liés à ces autres moyens de paiement. Le dépôt gratuit de billets de banque est déjà possible dans les distributeurs automatiques de billets (DAB) permettant les dépôts d'espèces et dans les appareils permettant de déposer des liasses de billets (241 distributeurs automatiques/appareils de dépôt sur un total de 1 239). Ces DAB et appareils de dépôt continueront à accepter les billets en litas même après le passage à l'euro, alors que les DAB ne distribueront plus que des billets en euros. Il convient de veiller à ce que les consommateurs reçoivent une assistance technique de la part d'un personnel spécialisé au cours de la période de transition. La Banque de Lituanie offre des services d'échange illimité de pièces en litas contre des billets jusqu'à la date du passage à l'euro.

En règle générale, la monnaie devra être rendue exclusivement en euros dès le jour J, ce qui pourrait poser des difficultés aux commerçants. Les établissements bancaires se sont engagés dans le mémorandum à limiter le nombre de billets de banque de valeur élevée en litas à la fin de l'année 2014 et à faire en sorte que les entreprises reçoivent de petites coupures en euros au cours de la sous-préalimentation. De plus, début 2015, les banques distribueront uniquement des petites coupures dans leurs agences et les distributeurs automatiques de billets. Par ailleurs, les recommandations adressées aux entreprises par la Banque de Lituanie et le ministère des finances en avril 2014 concernant la gestion des liquidités soulignent que les entreprises devraient disposer d'une quantité suffisante de petites coupures et de pièces en euros de toutes les valeurs unitaires pour pouvoir rendre la monnaie.

La totalité des 1 193 distributeurs automatiques de billets (DAB) de Lituanie distribueront des billets en euros dès les premières heures du 1^{er} janvier 2015. Le secteur bancaire lituanien compte 312 agences bancaires proposant des services de dépôt et de retrait d'espèces. Ces agences et 31 autres qui n'effectuent généralement pas d'opérations en espèces proposeront des services de change (billets et pièces) illimités et sans frais jusqu'au 30 juin 2015. 330 bureaux de poste échangeront gratuitement les espèces en litas pour des montants de 1 000 EUR au maximum par transaction jusqu'au 1^{er} mars 2015. Au cours de la même période, les litas pourront également être échangés gratuitement dans 11 coopératives de crédit. L'échange de sommes importantes (c'est-à-dire plus de 15 000 litas dans les banques, mais un seuil possiblement différent dans les bureaux de poste) fait l'objet d'un préavis écrit de trois jours. À partir du 1^{er} juillet 2015, 89 agences bancaires continueront, pendant six mois encore, d'échanger les liquidités (billets de banque en litas) gratuitement et sans limitation. La Banque de Lituanie échangera des volumes illimités d'espèces en litas contre des euros pendant une période illimitée et sans frais. L'adaptation des terminaux en point de vente (TPV) est envisagée pour le mois de décembre 2014 afin de leur permettre de basculer instantanément vers l'euro le 1^{er} janvier 2015.

Certaines banques ont l'intention d'affecter un plus grand nombre d'employés aux opérations en espèces et/ou d'ouvrir des guichets supplémentaires à la fin de 2014 et pendant les premiers jours qui suivront le passage à l'euro. Les dispositifs de comptage et de stockage des agences

seront également adaptés. Étant donné que les horaires d'ouverture des agences bancaires en Lituanie sont relativement étendus, il n'est pas prévu de les allonger dans toutes les agences pendant la période de transition. Neuf banques commerciales allongeront néanmoins les horaires d'ouverture de leurs services à la clientèle à la fin de cette année et au début de l'année prochaine. Quelque 50 agences devraient être ouvertes l'après-midi du 1^{er} janvier 2015, jour férié en Lituanie, et une sur deux le samedi 3 janvier. Les bureaux de poste resteront fermés le jour du passage à l'euro, mais ils ouvriront leurs portes le premier week-end du mois de janvier. Les 189 bureaux qui proposent des services en espèces réguliers, sur un total de 330, allongeront leurs heures d'ouverture en janvier. Les autres bureaux de poste seront renforcés par des équipes mobiles pour les opérations en espèces au cours de la période de transition, afin d'offrir des services en espèces trois heures par jour.

Les comptes des banques commerciales auprès de la Banque de Lituanie seront crédités le jour du dépôt des pièces, et les corrections seront effectuées après le comptage des pièces. Les banques ont signalé qu'elles adopteraient la même démarche à l'égard des clients pour lesquels il est important de créditer rapidement le dépôt d'espèces (par exemple, les gestionnaires de distributeurs automatiques), afin d'éviter tout retard dans la valorisation des dépôts de pièces.

Les préparatifs en vue de l'introduction de l'euro fiduciaire sont bien avancés et la plupart des recommandations émises par la Commission lors des missions d'assistance technique et dans le quatorzième rapport sur les préparatifs pratiques en vue du futur élargissement de la zone euro ont été prises en considération.

Il est particulièrement important de renforcer les mesures destinées à réduire le volume de litas en circulation à l'approche du passage à l'euro.

Les préparatifs du secteur financier et du secteur bancaire semblent être globalement sur la bonne voie. La charge de travail et le nombre de clients augmenteront considérablement durant les premiers jours de janvier 2015. Si elles ne l'ont pas encore fait, les banques devraient prendre des mesures supplémentaires afin d'éviter les longues files d'attente. Il convient de veiller, pendant la période de transition, à ce que les clients rencontrant des difficultés aux automates en libre-service puissent obtenir de l'aide de la part d'un personnel spécialisé.

2.3. Empêcher les abus et éviter que les citoyens n'aient une perception faussée de l'évolution des prix

Dès lors que les augmentations de prix en rapport avec le passage à l'euro sont l'une des principales inquiétudes exprimées par les citoyens lituaniens (voir la section 3 ci-après), il est particulièrement important que les autorités lituaniennes prennent toutes les mesures nécessaires à la fois pour éviter les abus et pour dissiper les fausses impressions concernant l'évolution des prix.

Les prix sont affichés en litas et en euros depuis le 23 août 2014. Ce double affichage sera maintenu durant au moins 6 mois à compter de la date d'adoption de l'euro. Cependant, afin d'aider la population à s'habituer pleinement à l'euro, il est recommandé aux autorités lituaniennes de prendre des mesures réglementaires pour que le double affichage des prix soit maintenu jusqu'au 1^{er} janvier 2016. Cette date devra être clairement communiquée au public.

Outre le suivi régulier des variations de prix des 40 biens et services les plus fréquemment achetés, entre le début de la période de double affichage en août 2014 et jusqu'à la mi-2015, les prix moyens de détail de 100 services et biens de consommation homogènes font l'objet d'un suivi et des informations statistiques sont régulièrement publiées. L'expérience acquise

lors des basculements précédents montre que certaines activités de service (par exemple, la coiffure, la restauration ou la blanchisserie) sont susceptibles d'être touchées par une augmentation des prix imputable au passage à la monnaie unique. Ces activités figurent dès lors sur la liste des services à surveiller. Le premier exercice de surveillance des prix, qui a porté sur les mois de juillet et d'août 2014, montre que les prix sont restés relativement stables pour la plupart des produits et que les variations constatées étaient principalement le résultat d'effets saisonniers ou de ristournes. Dans l'ensemble, les prix des services ont légèrement augmenté.

Le «**mémoire sur les bonnes pratiques commerciales lors de l'introduction de l'euro**» a été lancé publiquement le 18 août 2014. Ses signataires (détaillants, par exemple) s'engagent notamment à ne pas profiter de l'adoption de l'euro pour augmenter leurs prix, à appliquer le taux de conversion et les règles d'arrondi officiels, à pratiquer le double affichage des prix de manière claire et compréhensible, et à ne pas induire en erreur les consommateurs. La signature du mémoire leur donne en outre le droit d'utiliser un logo spécifique.

Les autorités lituaniennes espèrent attirer autant de participants que possible et rallier les entreprises à l'échelon local en impliquant les responsables locaux et les ONG. La Lituanie compte environ 59 800 entreprises vendant biens ou services. À la mi-octobre 2014, plus de 2 300 entités avaient signé le mémoire, dont 48 associations d'entreprises, 2 234 entreprises (correspondant à 8 379 points de vente et services) et 56 municipalités. À l'approche du passage à l'euro, les autorités lituaniennes devraient intensifier la promotion du mémoire. Toutes les parties prenantes, telles que les chambres de commerce et les associations d'entreprises, devraient y souscrire et le promouvoir auprès de leurs membres. Des efforts supplémentaires devraient également être déployés en ce qui concerne l'adhésion des entreprises de proximité, sachant que leur politique en matière de prix est un facteur important pour déterminer l'impression globale concernant l'inflation.

Le contrôle du respect des exigences en matière d'affichage et de conversion des prix (règles d'arrondi, par exemple) et de la bonne mise en œuvre du mémoire, auquel participent différentes institutions comme le service public vétérinaire et alimentaire et l'inspection nationale des produits non alimentaires, est coordonné par l'autorité nationale pour la protection des droits des consommateurs. Depuis le début de la période de double affichage, plus de 350 inspecteurs sillonnent la Lituanie et devraient avoir effectué, d'ici au 30 juin 2015, quelque 30 000 contrôles de points de vente et de prestation de services. Ils pourront sanctionner les infractions par un avertissement (en cas de première infraction par une personne physique) ou des amendes (en cas d'infractions répétées par une personne physique ou de toute infraction commise par une personne morale). Les entreprises qui ont signé le mémoire et qui ne l'appliquent pas correctement n'auront plus le droit d'utiliser le logo. En cas de hausse de prix injustifiée ou de tout autre abus lié à l'adoption de l'euro, l'entreprise concernée sera inscrite sur une liste noire qui sera mise à la disposition du public sur le site internet consacré à l'introduction de l'euro (<http://www.euro.lt>). Au 31 août, les 625 contrôles effectués ont révélé 64 cas d'infraction, pour la plupart liés à l'absence de double affichage (28) ou à des erreurs d'arrondi (20), et donné lieu à 25 avertissements et six amendes (de 25 LTL chacune).

Les citoyens confrontés à un problème d'affichage ou de conversion des prix peuvent déposer une réclamation officielle par téléphone (numéro gratuit), par courrier électronique, ou encore en signalant le point de vente ou de service concerné sur une carte interactive du site web de plusieurs associations de consommateurs. Les augmentations de prix suspectes doivent être examinées attentivement et, le cas échéant, être corrigées rapidement, de préférence dans un délai maximum de 48 heures.

Les autorités lituaniennes doivent tout mettre en œuvre pour atteindre le taux d'adhésion le plus élevé possible au mémorandum sur les bonnes pratiques commerciales. Toutes les parties prenantes telles que les chambres de commerce et les associations d'entreprises devraient le signer et le promouvoir auprès de leurs membres. Des efforts supplémentaires devraient également être consentis en ce qui concerne l'adhésion des entreprises de proximité. Les 60 municipalités devraient elles aussi adhérer à la campagne de promotion.

Des informations sur l'évolution des prix après le passage à l'euro devraient être publiées dès le début du mois de janvier 2015.

Il est recommandé de repousser, par voie réglementaire, la date de retrait du double affichage des prix au 1^{er} janvier 2016 et de communiquer clairement cette date au public, afin que les citoyens mettent cette période de double affichage à profit pour se familiariser avec la nouvelle échelle des valeurs.

2.4. Préparatifs du passage à l'euro dans les zones rurales

Pour que le passage à l'euro se déroule sans incident notable en Lituanie, il est particulièrement important de planifier et de préparer minutieusement les procédures de basculement dans les zones rurales, les Litvaniens étant généralement enclins à effectuer leurs paiements en espèces. Les autorités lituaniennes ont établi un relevé des endroits où des opérations en espèces peuvent être effectuées dans les zones reculées (bureaux de poste, agences bancaires et DAB).

Les 60 municipalités du pays ont reçu la liste des mesures à prendre pour préparer le passage à l'euro. La mise en œuvre de ces mesures devra faire l'objet d'un suivi constant durant la dernière phase de la transition.

La participation active de la poste lituanienne aux préparatifs du basculement à l'euro améliorera considérablement la fourniture de services d'échange de liquidités dans les zones rurales. La formation des employés de la poste, qui porte notamment sur la manipulation des espèces et sur les dispositifs de sécurité, a débuté en septembre. Les mesures de sécurité et les dispositifs de stockage et de comptage ont d'ores et déjà été renforcés. En outre, la poste lituanienne distribue aux ménages des documents d'information sur le passage à l'euro.

Les commerçants joueront un rôle important lors du passage à l'euro, étant donné que les clients ont tendance à les utiliser comme bureaux de change (surtout s'il n'y a pas d'agence bancaire à proximité). Outre l'augmentation des besoins de liquidités (voir le point 2.2 ci-dessus), les aspects cruciaux pour les commerçants sont notamment le respect des exigences en matière de double affichage des prix et leur adhésion au mémorandum sur les bonnes pratiques commerciales (voir le point 2.3 ci-dessus), la formation de leur personnel, l'adaptation des installations de stockage des liquidités, les mesures de sécurité et les questions informatiques.

Les grandes chaînes de supermarchés de Lituanie sont également actives en Estonie ou en Lettonie et ont donc déjà fait l'expérience d'un basculement à l'euro. Leur préparation semble avoir bien avancé. Afin de réduire les files d'attente, elles ont prévu d'installer des caisses séparées sans caissière qui n'accepteront que les paiements par carte. Les liquidités en litas seront placées dans des compartiments séparés des caisses enregistreuses afin de s'assurer qu'elles ne seront pas utilisées pour rendre la monnaie. Des points d'information sur le passage à l'euro ont déjà été mis en place afin de répondre aux questions des clients.

Dans les zones rurales, malgré le niveau satisfaisant d'informations disponibles, il semble que les petits commerçants ne soient pas aussi bien préparés au passage à l'euro et qu'ils redoutent les problèmes et les coûts qui pourraient en résulter, notamment pendant la période de double circulation. Étant donné l'importance particulière des petits commerçants dans les zones rurales, il est recommandé de répondre à ces inquiétudes au niveau local et d'intensifier les campagnes d'information.

Les préparatifs des entreprises, en particulier dans les zones rurales, devraient faire l'objet d'un suivi régulier et les campagnes d'information sur les aspects pratiques du passage à l'euro devraient être intensifiées.

3. ACTIVITES DE COMMUNICATION ET OPINION PUBLIQUE

3.1. Activités de communication

Après l'adoption de la décision du Conseil du 23 juillet 2014, les autorités lituaniennes ont intensifié les activités de communication consacrées au passage à l'euro.

La campagne de communication, coordonnée par le ministère des finances, fait appel à plusieurs supports et instruments de communication (publipostage aux ménages, séminaires et formations, médias sociaux, télévision et presse écrite) et cible différents groupes (entreprises, journalistes/médias, jeunes, groupes vulnérables, etc.). Des activités complémentaires de communication sont menées par la Banque de Lituanie, le ministère de l'économie, l'autorité nationale de protection des droits des consommateurs, le ministère de l'éducation et des sciences et d'autres institutions publiques ou privées.

Pour répondre à la préoccupation selon laquelle l'introduction de l'euro entraîne des augmentations de prix, le ministère de l'économie, en étroite collaboration avec le ministère des finances, a commencé à mettre en œuvre la campagne sur «la conversion équitable des prix». Le but de cette campagne est de faire mieux connaître les règles de conversion et de double affichage des prix, d'inviter les entreprises à adhérer au mémorandum sur les bonnes pratiques commerciales et d'encourager les consommateurs à faire leurs achats dans les points de vente qui l'ont signé. Face à l'augmentation du nombre de citoyens inquiets d'une éventuelle augmentation des prix après l'introduction de l'euro (voir les résultats de l'enquête Eurobaromètre 402 ci-après), la Commission encourage les autorités lituaniennes à intensifier leur campagne de communication en vue d'apaiser les craintes de la population.

La campagne dans les médias s'est intensifiée depuis juillet 2014. Des représentants du ministère des finances, du ministère de l'économie, de la Banque de Lituanie, de l'autorité nationale de protection des droits des consommateurs et des autres institutions publiques participent régulièrement à des émissions de radio et de télévision et publient fréquemment des articles dans la presse. Les chaînes de télévision et de radio ainsi que les sites Internet prennent eux aussi une part active à la campagne en proposant au grand public des informations de qualité et formatées sur les aspects pratiques du passage à l'euro et sur la campagne de tarification équitable. Dans le processus de sélection des médias, une attention particulière est accordée à l'accès aux groupes vulnérables dans les régions reculées, aux personnes handicapées et aux minorités nationales. La première phase de la campagne semble avoir déjà porté des fruits, puisque le nombre des citoyens s'estimant mieux informés sur l'introduction de l'euro a fortement augmenté et que certaines préoccupations d'ordre pratique ont quelque peu diminué (voir les résultats de l'enquête Eurobaromètre 402 ci-dessous).

Des séminaires, des ateliers et des manifestations sont organisés régulièrement dans les différentes régions pour les entreprises, les professionnels appelés à manipuler des espèces et

les groupes vulnérables afin de remédier aux problèmes du passage à l'euro. Pour toucher le plus grand nombre possible de Litوانيens, un Eurobus fait le tour des 60 municipalités du pays jusqu'en novembre 2014.

Les autorités litوانيennes ont produit plusieurs publications consacrées à l'euro et à son introduction en Lituanie. Ces publications sont également disponibles dans les langues des minorités nationales et adaptées aux malvoyants. La Banque de Lituanie et le ministère des finances ont élaboré des programmes éducatifs pour les jeunes.

Un publipostage à tous les ménages litوانيens a été programmé pour octobre 2014. Il est disponible en lituanien, en polonais et en russe et portera sur les aspects pratiques du passage à l'euro. Le projet de publipostage est essentiel pour atteindre la majorité de la population. D'après les derniers chiffres de l'Eurobaromètre (voir les résultats ci-après), 30 % des personnes interrogées considèrent que le courrier postal constitue l'un des meilleurs moyens de communiquer les informations sur l'euro et la transition.

Un certain nombre d'activités de communication conjointes ont été réalisées au titre de l'accord de partenariat signé entre le ministère lituanien des finances et la Commission européenne: des festivités liées à l'introduction de l'euro et un séminaire pour les journalistes litوانيens en juillet 2014, une conférence sur le passage à l'euro en septembre 2014, et différentes activités pour les journalistes et les écoles en Lituanie. La Commission a par ailleurs fourni aux autorités litوانيennes des publications destinées au grand public.

Pour renforcer les synergies et maximiser l'impact de la campagne de communication, la Banque centrale européenne et la Banque de Lituanie lanceront une campagne d'information commune en novembre, qui fera appel à un large éventail de supports (notamment la télévision, la presse écrite, la publicité en ligne et l'affichage extérieur,) et se concentrera essentiellement sur l'aspect visuel des billets et pièces en euros, les dispositifs de sécurité et les éléments et dates clés du passage à l'euro. Puisque le niveau d'information concernant les billets est resté inchangé entre avril et septembre (voir les résultats de l'Eurobaromètre 402 ci-dessous), cette campagne sera essentielle pour assurer la bonne information du public sur les billets en euros.

3.2. Opinion publique

Depuis 2004, la Commission européenne a commandé plusieurs sondages Eurobaromètre dans les pays qui ont adhéré à l'UE en 2004, 2007 ou 2013 et qui doivent encore adopter l'euro (les «nouveaux États membres»), afin d'évaluer l'attitude de leurs citoyens à l'égard de l'introduction de l'euro et leur connaissance de la monnaie unique. Les résultats de l'enquête «NEM-7» du printemps 2014 pour la Lituanie (Flash EB 400) ont été présentés par la Commission dans son quatorzième rapport⁷ sur les préparatifs pratiques en vue du futur élargissement de la zone euro.

Afin de mieux suivre l'évolution de l'attitude des citoyens à l'égard de l'introduction de l'euro et leurs connaissances à ce sujet, la Commission européenne a décidé de commander une seconde enquête spécifique en Lituanie. Le travail sur le terrain a été effectué du 4 au 6 septembre 2014 (cinq mois après la précédente mission sur le terrain en avril 2014).

3.2.1. Soutien pour l'adoption de l'euro/conséquences perçues

La dernière enquête montre que le soutien pour l'adoption de l'euro est stable. 48 % (+ 1 pp) des personnes interrogées sont favorables à l'introduction de l'euro. La majorité des répondants (51 %) estiment que la Lituanie est prête pour adopter l'euro.

⁷

Voir la note de bas de page 3.

Lorsqu'on les interroge sur les conséquences de l'introduction de l'euro, le nombre de Litvaniens s'attendant à des conséquences positives s'est accru à tous les niveaux. Tandis que 50 % (+ 5pp) voient maintenant des conséquences positives pour les États membres actuels de la zone euro, 44 % (+ 3pp) prévoient des conséquences positives pour leur pays et 37 % (+ 2 pp) pour eux-mêmes.

En ce qui concerne les conséquences possibles de l'introduction de l'euro sur les prix, l'enquête met clairement en évidence que les Litvaniens restent très préoccupés par le risque d'un impact négatif, et 84 % (+ 9pp) s'attendent à ce que les prix montent, alors que 11 % seulement (- 7pp) s'attendent à ce que l'euro préserve la stabilité des prix. En outre, 76 % (+ 6pp) se disent préoccupés par la fixation de prix abusifs durant la période de transition.

Sur la question de savoir si l'introduction de l'euro entraînera une perte de contrôle sur la politique économique, une majorité relative de 48 % (- 2pp) n'est pas d'accord avec cette affirmation. 58 % (question posée pour la première fois) considèrent que l'adoption de l'euro offre à la Litvanie l'occasion de renforcer davantage sa place dans l'UE.

Sur les différentes options proposées (réponses multiples possibles), les changements les plus importants dans les attentes des Litvaniens à l'approche de l'adoption de l'euro sont les suivants: l'euro facilitera les déplacements dans les autres pays de la zone euro (86 %, + 5pp) et permettra de comparer facilement les prix avec les autres pays de la zone euro (50 %, + 5pp).

Neuf personnes interrogées sur dix (90 %, question posée pour la première fois) disent que personnellement, elles pourront s'adapter à la nouvelle monnaie.

3.2.2. Informations relatives à l'euro

Le niveau de sensibilisation du public aux questions liées au passage à l'euro continue de croître, 70 % (+ 20pp) des Litvaniens s'estimant bien informés. De plus, 96 % des personnes interrogées connaissent la date de l'adoption de l'euro par leur pays (+14 pp).

Interrogés sur la confiance qu'ils accorderaient aux informations fournies par certaines institutions ou groupes sur le passage à l'euro, les participants à cette enquête Eurobaromètre ont répondu qu'ils se fieraient principalement aux informations de la Banque de Litvanie (73 % (+ 8pp)). C'est aux journalistes que le public continue de faire le moins confiance (27 % (- 1pp)).

En ce qui concerne les canaux à privilégier pour la réception des informations, 54 % (- 8pp) des Litvaniens estiment que la télévision est la plus utile, suivie de l'internet (52 %, -1 pp), des journaux (37 %, -2 pp) et des banques (39 %, + 2pp). Les canaux les moins utiles (20 %) sont les lieux de travail (20 %, -3 pp), l'école et les autres espaces d'éducation et de formation (20 %, — 2 pp) ainsi que les espaces publics (20 %, -3 pp).

Les règles en matière de conversion continuent de figurer parmi les informations les plus importantes qu'une campagne d'information devrait couvrir selon 61 % (- 2 pp) des Litvaniens interrogés. Les implications pratiques pour les salaires et le compte bancaire (60 % (+ 2 pp)) et les modalités générales de l'introduction de l'euro (58 % (+ 1 pp)) sont également considérées comme essentielles, suivies par les informations sur la valeur d'un euro (47 % (- 2 pp)).

Il a été confirmé, mais dans un degré moindre, que le double affichage des prix est l'action la plus importante de la campagne d'information sur le passage à l'euro: double affichage dans les magasins 77 % (-7 pp), sur les factures 71 % (-3 pp), les publicités télévisées 68 % (-4 pp) et les fiches de salaire 62 % (-1 pp).

La Commission organisera des sondages Eurobaromètre en Lituanie avant, pendant et après la période de double circulation, à partir de la fin du mois de décembre 2014.

La nouvelle phase de la campagne d'information en Lituanie devrait répondre aux préoccupations qui subsistent concernant l'introduction de l'euro et renforcer la confiance des consommateurs. Pour apaiser les craintes persistantes de voir les prix augmenter durant la période de transition, il convient d'informer constamment les citoyens des résultats de la surveillance des prix et des autres activités de contrôle.